



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

Plan de Prévention des Risques Technologiques

Dépôt d'hydrocarbures d'Autreville-sur-la-Renne



Plan de zonage

Le 9 septembre 2013

Le Préfet de la Haute-Marne

Jean-Paul CELET

/Le Ministre de la Défense

L'ingénieur en chef des ponts
des eaux et des forêts
Sous-directeur de l'immobilier et de l'environnement

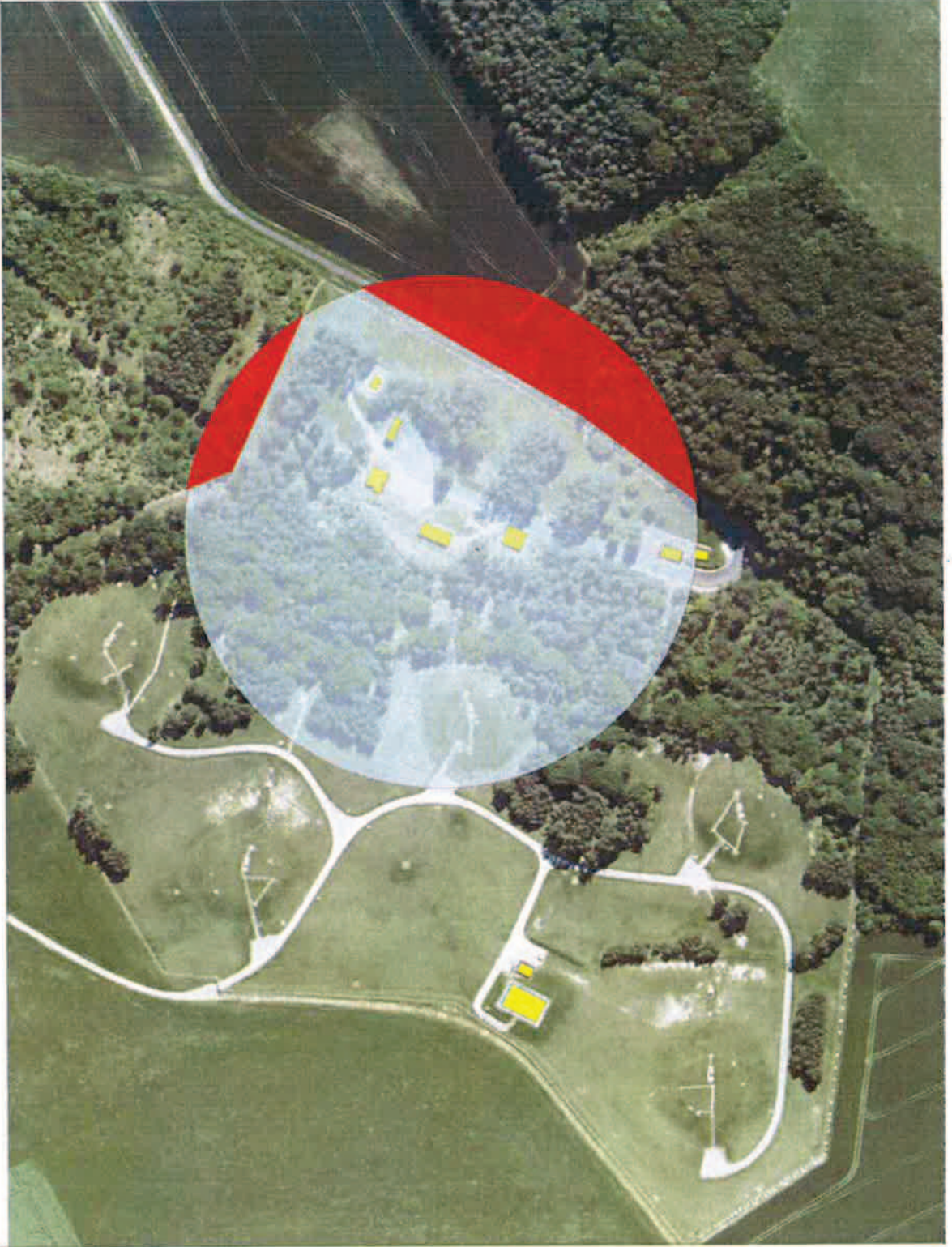
Stanislas PROUVOST



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
direction départementale
des territoires
Haute-Marne

Plan de Prévention des Risques Technologiques d'AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE

Zonage



Légende



Zone rouge



Bâtiments
existants



Zone grisée

Echelle : 1/3000 ème

Cartographie - DDT - Décembre 2012



Note méthodologique

Le zonage et le règlement associé sont l'aboutissement de la démarche.

Ils expriment les choix issus de la phase de stratégie du PPRT fondés sur la connaissance des aléas, des enjeux exposés de leur niveau de vulnérabilité et des possibilités de mise en oeuvre de mesures supplémentaires de réduction des risques à la source.

Le zonage réglementaire permet de respecter spatialement les dispositions contenues dans le règlement et constitue l'aboutissement de la réflexion engagée avec les différents acteurs associés à la démarche.